

Le 23 septembre 2016

Contacts Presse

Sandrine Fourcault

Conseil départemental de l'Orne
Tél. 02 33 81 60 90
Poste 1264
fourcault.sandrine@orne.fr

Philippe Bigot

Conseil départemental de l'Orne
Tél. 02 33 81 60 00
Poste 11 26
06 07 34 14 42
bigot.philippe@orne.fr

Commission permanente du Conseil départemental**Routes et collèges : d'importants travaux**

La Commission permanente du Conseil départemental s'est réunie ce vendredi 23 septembre, sous la présidence de Jérôme Nury, vice-président du Conseil départemental de l'Orne, représentant Alain Lambert, président. De nombreux projets d'envergure ont mobilisé les élus, dont la modernisation de la RD 924 entre Briouze et Sevrai, la création de la voie verte Domfront-Céaucé, une nouvelle tranche de travaux au collège de Coulonges-sur-Sarthe.

Aménagement**2x2 voies de la RD 924 : entre Briouze et Sevrai, lancement des études**

L'aménagement de la route départementale 924, entre Flers et l'autoroute A88, à Fontenai-sur-Orne a été déclaré d'utilité publique le 10 avril 2006. Depuis, ont été réalisés ou sont largement engagés les travaux aux deux extrémités, d'une part entre l'A 88 et Sevrai, d'autre part entre Flers et Briouze, dans le cadre d'un partenariat avec l'ex-Région « Basse-Normandie ».

Restera à réaliser la section centrale de 20 km. Comme annoncé lors de la visite du Président de la nouvelle « Normandie » en mars dernier, **un nouveau partenariat Région-Département va permettre l'achèvement des travaux entre Briouze et Sevrai grâce à une subvention régionale de 50 % du montant de l'opération dont le coût est évalué à environ 80 M€.**

Alors que les réglementations ont beaucoup évolué, il est nécessaire de toiletter les études préalables datant de 10 ans, notamment sur les plans environnementaux et agricoles, pour que des dossiers « à jour » soient soumis aux différentes procédures administratives.

Le Conseil départemental a décidé de lancer une procédure afin de recruter un prestataire à qui seront confiées les études et procédures préalables à la mise à 2x2 voies de la RD 924 entre Briouze et Sevrai. Leur coût est estimé à plus de 530 000 € ; leur réalisation s'étalera sur 24 mois.

Comblement de carrières de calcaire à Courgeon

À la suite de l'apparition de carrières de calcaire dans le bourg de Courgeon, sous deux routes départementales, une voie communale et plusieurs propriétés privées adjacentes aux voiries, un groupement de commandes a été constitué entre le Conseil départemental et la commune pour réaliser rapidement les travaux de comblement.



Au terme de la mise en concurrence, c'est l'offre du groupement GTM Ouest / SAS Cofex littoral qui a été retenue, pour une estimation de près de 550 000 €. Une demande de subvention au titre du fonds Barnier à hauteur de 50% a été faite auprès des services de l'État. À la demande de la commune, le Département apporte son ingénierie pour coordonner et piloter l'ensemble des travaux.

113 704 € pour la voie verte entre Domfront et Céaucé

Afin de compléter le réseau ornaïse de voies vertes d'intérêt national, le Syndicat mixte de la voie verte du Bocage envisage d'aménager les 10,5 km reliant le sud de Domfront-en-Poiraie à Céaucé. Ce projet finalise le tronçon de « la Vélo Francette » limitrophe à l'Orne et la Mayenne, et permettra de rejoindre la Loire à vélo.

Cet aménagement est d'autant plus important que Domfront-en-Poiraie se situe à la croisée de deux voies vertes emblématiques et structurantes pour l'Orne : la Véloscénie (Paris - Le Mont-St-Michel) et la Vélo Francette (Ouistreham - La Rochelle). Le projet prévoit une tranche ferme de 5,95 km, reliant la commune déléguée de La Haute-Chapelle à l'ancienne gare de Torchamp, et une tranche conditionnelle de 4,55 km, de l'ancienne gare de Torchamp à Céaucé.

Le budget global est estimé à 568 520 € (HT), comprenant la création de la voie et l'installation du mobilier et de la signalétique. Aux côtés de l'Etat et de la Région, le Conseil départemental a décidé de soutenir cet investissement et d'octroyer au Syndicat mixte de la voie verte du Bocage une subvention de 113 704 €.

Logement

Risques technologiques : aides au logement

En raison de la présence d'un site de stockage de gaz inflammables liquéfiés sur la commune du Merlerault, un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) a fait l'objet d'un arrêté préfectoral. En lien avec les prescriptions du PPRT, la Communauté de communes des Vallées du Merlerault va mettre en œuvre un programme d'intérêt général (PIG) ; l'objectif est d'accompagner les propriétaires occupants pour l'amélioration de la sécurité, du confort mais aussi la performance thermique de leur logement, et d'inciter les propriétaires bailleurs à développer une offre locative à loyer modéré.

Le Conseil départemental a décidé de participer à l'animation du PIG à hauteur de 19 210 € (30% du coût HT) et, dans le cadre du programme national « habiter mieux », de budgéter une enveloppe de 6 750 € pour des aides complémentaires de 250 € par logement (27 dossiers ciblés).

Education

Nouvelle tranche de travaux au collège de Coulonges-sur-Sarthe

Après la construction d'un nouveau bâtiment pour la restauration, le collège Louis-Grenier de Coulonges-sur-Sarthe va connaître une deuxième tranche de travaux pour le réaménagement des locaux de l'ancienne cuisine et du réfectoire, le déplacement du COI et du foyer des professeurs, la réfection complète des blocs sanitaires des élèves, l'étanchéité et l'isolation de toitures-terrasses, la mise en œuvre d'une isolation par l'extérieur, et la mise en conformité de l'accessibilité du bâtiment d'externat.

L'opération s'inscrit dans le cadre du plan de modernisation des collèges ornaïses ; son coût global est estimé à 2 M€. Les entreprises ont été retenues, les travaux pourraient être lancés dans quelques semaines.

Agriculture

Aider les agriculteurs, soutenir la profession

L'assemblée départementale a réitéré son soutien aux jeunes agriculteurs ornaïses (JA) et rappelé l'importance de les accompagner pour préserver la soutenabilité financière de leur exploitation.

Ainsi, le Conseil départemental vient d'accorder en ce mois de septembre **près de 62 000 € à neuf nouveaux jeunes agriculteurs**. Il encourage ainsi les jeunes professionnels de la filière.

Aides à la réduction des charges de mécanisation agricole

Dans le prolongement des actions en faveur de l'agriculture ornaïse, six autres exploitants agricoles ont reçu **une subvention de 9 000 €** pour les inciter à réduire leurs charges de mécanisation agricole, sous réserve de leur engagement à utiliser du matériel de CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole) ou d'ETA (entreprises de travaux agricoles).

Aides aux investissements pour aider à la modernisation des exploitations agricoles

Lors du 2^e appel à projets 2016, le Comité régional de juin 2016 a retenu 119 dossiers à financer dont 25 concernent des exploitations agricoles ornaïses. **La participation départementale, associée au cofinancement FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) a permis de mobiliser un montant global de subventions de 487 760 € au bénéfice de six dossiers**, les autres étant soutenus par d'autres financeurs.

11400 € accordées aux sociétés de courses

Les sociétés de courses de Rânes, du Pin, du Perche, Domfront et Le Sap ont reçu une aide forfaitaire départementale de 2000 €, à laquelle s'ajoute une majoration de 100€ par réunion. **Le montant total de ces subventions s'est élevé à 11 400 €.**

Sport et Jeunesse

Encourager la modernisation des équipements sportifs

42 778 € pour les équipements sportifs de Rémalard-en-Perche et L'Aigle

L'assemblée départementale a accordé **une subvention de 12 778 € à la commune de Rémalard-en-Perche pour la création d'un espace multisports** (2 rue de l'Huisne). Ce projet communal souhaite développer un espace multisports complet sur le site de l'ancienne piscine et qui possède actuellement des terrains de tennis. Il propose une offre sportive accessible, répondant aux besoins des jeunes : handball, football, basketball, volley-ball avec un passage pour les personnes à mobilité réduite, un petit parcours de santé avec entre autres vélo elliptique, marcheur simple, musculation duo et duo parapente. Un petit parcours de VTT et un parc vélo de 4 places également.

Autre subvention : **30 000 € attribués à la commune de L'Aigle pour la construction des vestiaires au stade Pauthonnier (rue du Docteur Blaizot)**. Celui-ci dispose de vestiaires qui ne répondent ni aux normes d'hygiène et de sécurité ni aux attentes des utilisateurs trop nombreux (300 footballeurs par semaine). Le nouvel équipement prévoit des travaux de démolition des vestiaires existants, le réaménagement du parking, la reconstruction des vestiaires et une remise aux normes du site. Le choix s'est porté sur des vestiaires modulaires, plus grands, qui répondent aux exigences de la fédération française de football et sont adaptés aux nombreuses utilisations prévues.

Culture

Préserver le patrimoine public et privé sur le territoire

Les dossiers « patrimoine » et « églises protégées et non-protégées » ont fait l'objet **d'une subvention globale de 40 000 €**, réparties de la façon suivante :

- Commune de Damigny : 2 714 € pour la consolidation et restauration du mur de l'Oratoire Notre-Dame de la Paix ;
- Commune de Bellême : 20 000 € pour l'église Saint-Sauveur et portant sur la remise hors d'eau des chapelles méridionales et de la sacristie, la réfection des couvertures, les reprises de charpente et consolidation de maçonneries ;
- Commune de Bellavilliers : 2 628 € pour la reprise de fissures sur l'ensemble de son église
- Commune de Bretoncelles : 10 000 € pour la restauration de son église
- Commune de Tellières-le-Plessis: 7 629 € pour la préservation de la voûte et des lambris de son église.

Patrimoine : contribuer à l'appropriation des biens culturels du territoire

En 2015, les cinq services d'archives départementales de Normandie ont proposé que les départements, acteurs majeurs de la conservation et de la valorisation de l'histoire et du patrimoine normands, contribuent à la promotion de l'identité régionale nouvelle, sur la base de leurs collections historiques. **Cette initiative, approuvée par les Exécutifs des cinq départements, se concrétise par un programme concerté d'expositions et manifestations, réunies sous un vocable commun « 1000 ans de Normandie, des archives à partager », pour les années 2016 et 2017, chaque département étant maître d'ouvrage de ses propres projets.**

Ce programme prendra corps également au travers **d'une publication sur l'histoire de Normandie dans le cadre d'une coédition associant les cinq départements. L'ouvrage illustrera l'histoire et l'identité régionales, autour d'un florilège de 100 à 150 documents emblématiques issus des différents fonds départementaux** (complétés par une centaine d'autres documents). Réalisé sous la responsabilité scientifique des cinq directeurs d'Archives départementales, il offrira un panorama équilibré des différents territoires. Le prix public, pour environ 320 pages, devrait être inférieur à 30 €, pour un tirage total estimé à 2 500 exemplaires.

Le projet prévoit également **une exposition commune sur l'histoire de la Normandie**, sous forme de panneaux mobiles légers, intégrant une iconographie puisée dans les collections des cinq départements; chaque Département pourra faire imprimer cette exposition selon ses besoins, l'enrichir de documents originaux extraits des ressources locales, et la diffuser sur son territoire.

L'assemblée départementale a approuvé le projet « *1000 ans de Normandie, des archives à partager* » et le groupement de commandes en vue de la passation et l'exécution des marchés relatifs à l'édition de l'ouvrage et à la conception graphique de l'exposition. Le budget prévisionnel de cette opération est estimé à **47 000 € pour les dépenses communes, soit moins de 10 000 € par Département**, dont sera déduit le montant des subventions espérées de la Région et de l'Etat (DRAC).

